

**Pays :** Chypre

**Commission :** Conseil de l'UE sur la Jeunesse et le Travail

**Problématique :** « Comment l'Union européenne peut-elle faciliter l'intégration des jeunes sur le marché du travail, en incitant à la fois la mobilité, l'innovation et l'inclusion sociale ? »

Le gouvernement de la République de Chypre, sous la présidence de Nikos Christodoulides, place l'avenir de la nouvelle génération au sommet de ses priorités nationales et européennes. Chypre considère que l'intégration professionnelle des jeunes est le pilier de la stabilité démocratique. Il s'agit d'un état insulaire placé à 113 kilomètres de la côte turque dans la mer Méditerranée, ce qui lui permet d'agir comme un lien commercial entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique. La République de Chypre fait partie de l'UE depuis le 1<sup>er</sup> mai 2004, pourtant il ne fait pas encore partie de la zone Schengen.

La République de Chypre est indépendante depuis 1960, cependant, à cause des différences ethniques, l'île de Chypre est divisé en 2 depuis l'invasion turque en 1974.

L'intégration des jeunes sur le marché du travail représente un défi structurel majeur pour la République de Chypre. L'insularité du pays constitue le premier obstacle, car l'éloignement géographique impose des coûts de transport élevé qui limitent la participation aux programmes de mobilité européenne.

Malgré un taux de diplômés très élevé, une inadéquation entre les compétences acquises et les besoins des secteurs émergents est observée, la pression migratoire aux frontières de l'île rend l'inclusion sociale plus complexe. De plus, le fait que la République de Chypre n'est pas encore dans la zone Schengen ajoute une dimension supplémentaire à ces défis. L'absence de pleine participation à cet espace de libre circulation implique le maintien de contrôles aux frontières et de régimes administratifs distincts, ce qui peut compliquer les trajectoires de mobilité, tant pour les travailleurs que pour les étudiants ou les demandeurs d'asile.

La position de la République de Chypre s'aligne sur les objectifs de la Garantie pour la jeunesse renforcée. Il est considéré que l'intégration professionnelle doit être le moteur de l'inclusion sociale et vice-versa. La priorité est donnée à l'innovation sociale comme outil pour créer des emplois locaux durables, évitant ainsi l'émigration massive des talents.

Le gouvernement chypriote défend l'idée que l'Union européenne doit garantir une équité territoriale pour que les citoyens des États insulaires bénéficient des mêmes opportunités que ceux du continent.

Des mesures favorisant l'innovation du marché du travail ont déjà été prises par le gouvernement chypriote, par exemple dans le cadre des programmes européens, des initiatives telles que la création d'une École technique verte à Nicosie. Celle-ci propose des programmes de perfectionnement (upskilling) et de reconversion professionnelle (reskilling) destinés aux jeunes dans des secteurs émergents, notamment les technologies vertes, la transition écologique et la numérisation.

Le Programme d'Apprentissage Industriel est un exemple parfait d'initiative à suivre. Ce dispositif, géré par le ministère de l'Éducation et le ministère du Travail, concerne spécifiquement les jeunes qui ont quitté le système scolaire prématurément. Il permet de combiner une formation technique en centre spécialisé avec une expérience rémunérée en entreprise. L'objectif est de lutter contre l'exclusion sociale en offrant une qualification professionnelle certifiée dans des secteurs en tension comme la maintenance technique ou les énergies renouvelables.

La République de Chypre détient le titre de Président de l'UE pendant 6 mois jusqu'en juin 2026. Chypre souligne spécialement la mobilité d'apprentissage, l'éducation inclusive et l'aide à la participation active des jeunes dans l'UE. Chypre participe également au renforcement du rôle de programmes tels qu'Erasmus+, en élargissant leur portée et leur dimension inclusive.